

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU 30 JUILLET 2009

L'an deux mille neuf et le trente juillet à 21 H, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril COTONAT, Maire.

Date convocation: 06/07/2009

Etaient présents : Mmes. DOMERC Valérie NABOS Sylvie. DUFFAU Eliane. Mrs COTONAT Cyril. TORRENT Georges. BONNEMAISON Jean-Luc. CAZENEUVE Luc. LILLE Franck. QUAGLINI Philippe. LAVILANIE Jacky. M ESQUERRA Jean-Michel

Madame Valérie DOMERC a été élue secrétaire de séance.

➤ **Modalité et mise en place de la carte communale**

La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) a fourni un modèle de cahier des charges pour l'appel d'offres aux bureaux d'études dans le cadre de l'élaboration d'une carte communale sur la municipalité de Ladevèze-Rivière. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour la validation du cahier des charges et l'envoi de ce dernier à huit bureaux d'études (dont trois locaux).

Chronologie de la procédure :

- soumission du cahier des charges aux bureaux d'études
- réception des offres (délai 2 mois)
- tableau comparatif établi par la DDEA
- choix du bureau d'études
- établissement de la carte communale (durée de l'élaboration : 2 ans)

Cette étude pourra être subventionnée à hauteur de 20% par le Conseil Général (plafond 20 000€) et 30% par l'Etat.

➤ **Point d'avancement du dossier lotissement**

Suite à la réunion du 16 juin dernier avec tous les intervenants concernés par le projet du lotissement, une question se pose sur le transfert de l'entretien des espaces publics au SIVOM. En effet, les frais de maîtrise d'ouvrage (4,5% du montant total) pourraient être réduits. Un complément d'information sur les caractéristiques de cette compétence sera demandé au SIVOM avant toute décision.

Le CU sur le terrain a été demandé. L'étude du sol et le relevé topographique est prévu pour septembre/octobre 2009.

La création d'une voirie au centre du lotissement amène à la réflexion d'une voie à double sens ou à sens unique.

Concernant la voie départementale, plusieurs propositions de « chicanes » nous ont été soumises. Le Conseil Municipal souhaiterait avoir des propositions de type « plateaux » avant d'établir son choix.

➤ **Questions diverses**

Signalétique :

Monsieur le Maire nous informe de la proposition du Conseil Général concernant la signalétique des routes départementales traversant notre commune. Les panneaux directionnels de quatre croisements vont être remplacés. Sont également à la réflexion, l'identification des chemins communaux par des panneaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H25
Ont signé aux registres les membres présents